



Commission scolaire des  
Rives-du-Saguenay

# SYNTHÈSE

## Politique des frais de déplacement en date du 1<sup>er</sup> mai 2012

### 1) Déplacements

- Automobile

#### Région du Saguenay Lac-Saint-Jean

- Seul : 0,43 \$ / kilomètre
- Accompagné : 0,53 \$ / kilomètre

#### Extérieur de la région

Le moindre du coût entre la tarification auto personnelle à 0,43 \$/km et la tarification auto louée à 0,13 \$/km + 57,49 \$ par jour

- La commission scolaire alloue le plus avantageux entre 0,43 \$ du kilomètre pour une sortie locale ou 4 \$ plus 1 \$ par arrêt supplémentaire à l'intérieur d'une sortie locale.

### 2) Repas

- Intérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (avec pièces justificatives)

- Déjeuner : 9 \$
- Dîner : 17 \$
- Souper : 24 \$

- Extérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (avec pièces justificatives du coucher seulement)

- Déjeuner 10 \$
- Dîner 20 \$
- Souper 30 \$

### 3) Coucher

- Avec pièces justificatives : selon le coût
- Sans pièces justificatives : 50 \$

**NOTE :** Veuillez consulter la politique officielle pour de plus amples renseignements.

**Michel Simard, directeur  
Service des ressources financières**

MS/jc